

MASTER 2

MENTION ECONOMIE PARCOURS EXPERTISE ECONOMIQUE

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES / S 3

ENSEIGNANT :

Nom :	Charlier
Prénom :	Christophe
Mail :	charlier.christophe@univ-cotedazur.fr

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT :

Le but du cours est de présenter les différentes politiques environnementales et de les comparer au regard d'un objectif de réduction de pollution dans des contextes différents.

Le cours commence avec la présentation d'un modèle « simple » où l'intervention de l'État est nécessaire du fait de la pollution d'un nombre fini de pollueurs. Les trois grandes approches (normes environnementales, taxe environnementale, et marché de permis d'émission négociables) sont présentées et comparées dans ce cadre.

Les hypothèses qui font que ce modèle est « simple » sont ensuite levées une à une : information parfaite du régulateur, marchés parfaitement concurrentiels, homogénéité de la pollution émise... De nouveaux contextes plus réalistes sont ainsi créés (régulateur mal informé sur le coût de la réduction de la pollution et sur ses dommages, oligopole de pollueurs, pollution dont l'impact dépend de la localisation des pollueurs...), dans lesquels les politiques environnementales sont étudiées et comparées.



ECONOMICS AND
MANAGEMENT
GRADUATE SCHOOL AND RESEARCH



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

PRE-REQUIS :

Cours de microéconomie de licence. Optimisation. Algèbre linéaire.

PLAN / SOMMAIRE :

Introduction.

Un modèle simple de pollution à J pollueurs et I pollués.

Le régulateur imparfaitement informé sur le coût d'abattage de la pollution et sur son dommage.

La réglementation d'un oligopole de pollueurs.

La réglementation de pollueurs dont les pollutions ont des impacts hétérogènes.

L'approche de la réglementation par la responsabilité

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

- Daniel J. Phaneuf and Till Requate, A course in environmental economics. Theory, policy, and practice. Cambridge University Press, 2017.